

Arzal

Bulletin municipal

Janvier 2021

oooooooooooo

VIE COMMUNALE ♦ VIE INTERCOMMUNALE ♦ VIE PRATIQUE ♦ VIE ASSOCIATIVE



6

City Stade

18

Consultation
PCAET

21

MaprimRénov'

Coordonnées utiles

Mairie

Tél. 02 97 45 04 92
17 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL
Accueil@arzal.bzh

N'hésitez pas à consulter notre
site internet
www.arzal.fr

Agence postale

Tél. 02 97 45 02 43
2 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL

Bibliothèque

Tél. 02 97 45 08 35
16 Place de l'Eglise - 56190 ARZAL
bibliotheque.arzal@wanadoo.fr

Service Environnement (Arc Sud Bretagne)

Tél. 02 99 91 40 90
9 PA La Grée - 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr



Horaires d'éclusage

Tél. 09 69 32 22 97
(serveur vocal 24h/24)
www.eptb-vilaine.fr

ENEDIS

Dépannage et sécurité
Tél. : 09 72 67 50 56
Service clients pour les professionnels
Tél. 09 69 32 18 56

VÉOLIA

Tél. 0 969 323 529

État civil

Année 2020

A la date du 03 décembre 2020,
la mairie a enregistré :

- 5 actes de mariage
- 5 PACS
- 4 actes de décès
- 14 actes de transcription de décès
- 9 avis de naissance dont :

Noam OLIVIER né le 5 janvier 2020

Léonie BELLORGE née le 30 mars 2020

Ronan PINEAU né le 2 août 2020

Einar RENAUD BRIEL né le 16 août 2020

Sélénia MENU née le 22 septembre 2020

Lucas MENU né le 22 septembre 2020

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités
publiques la divulgation de tout élément de la vie privée,
sans le consentement écrit de la personne concernée ou
de sa famille. L'ensemble des coupons réponses ne nous
étant pas parvenus, nous n'avons publié que 6 naissances.



Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Les associations
Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

CORRESPONDANTE ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE :

Jean-Philippe FAUCHEUX - Tél. 06 87 15 85 17
fauchauxjpf@gmail.com

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 07 62 18 08 30
emmanuelle.meril@bbox.fr

CORRESPONDANTE OUEST FRANCE

Ève GRIMELLI - Tél. 06 30 58 58 38
grimelli.eve@orange.fr

CRÉATION/IMPRESSION

RIM Imprimerie - Imprim'Vert

À vos agendas !

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

VENDREDI 29 JANVIER

Soirée diapos « Carnets de voyage :
«Six mois avec les Indiens Wayampi
de Guyane» par Jean-françois
et Christiane Bascou,
Complexe Michel LE CHESNE (CCFD)

DIMANCHE 7 FÉVRIER

Concours de belote, complexe
Michel LE CHESNE
(Avant-garde Foot)

DIMANCHE 28 FÉVRIER

Concours de belote, complexe
Michel LE CHESNE (Club de l'amitié)

SAMEDI 20 MARS

Bal Country, complexe Michel
LE CHESNE (The Rebel's 56)

SAMEDI 27 MARS

Soirée des îles
Complexe Michel LE CHESNE
(AGA FOOT et BASKET)

DIMANCHE 4 AVRIL

Tout Arzal à vélo

DIMANCHE 16 MAI

Repas du club de l'Amitié ouvert
à tous, complexe Michel LE CHESNE
(Club de l'Amitié)

SAMEDI 29 MAI

ET DIMANCHE 30 MAI
Théâtre (Arz'allumés)

SAMEDI 19 JUIN

- Repas country, complexe
Michel LE CHESNE (The Rebel's 56)
- Croisière Pen Bron - Arzal, site du
village vacances Les Gabelous

DIMANCHE 27 JUIN

Kermesse de l'école Saint-Charles

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.



Cher(e)s arzaises et arzalais,

Chacun se souviendra de 2020 : deux confinements sanitaires qui auront fait de 2020 une année de six mois. Ces confinements et la mise à l'arrêt de nombreuses activités ont provoqué une certaine lassitude et une fatigue sociale, notre mode de vie ayant été très éprouvé.

Vivre ensemble à l'heure de la Covid-19 ne va plus de soi : la pandémie touche indistinctement des personnes tandis que les mesures de confinement impactent encore distinctement certaines activités et pas d'autres.

Loin de sous-estimer la gravité de cette pandémie, il m'est insupportable de penser que des activités essentielles à notre bien-être physiologique et social - nos bars, restaurants et cinémas - ne le seraient pas pour le gouvernement.

Ces services demeurent essentiels car ce sont des lieux essentiels de vie et de socialisation. D'ailleurs, une étude récente remarque que la Bretagne arrivait en tête du palmarès du bien-être social des régions françaises dans la dernière décennie¹. Ce bien-être social mesure le cadre de vie par un indice agrégeant le revenu, le travail et l'emploi, l'éducation, le logement, la santé et le lien social.

Nous avons pour habitude de nous projeter dans l'avenir et la pandémie aura provisoirement altéré cette faculté. Dans une situation d'urgence sanitaire inédite, reconnaissons que les élus locaux n'ont pas vraiment eu le choix que d'agir en tant que relais de l'Etat pour mettre en œuvre les mesures de confinement.

Au regard des règles décidées par l'Etat, il serait à l'avenir plus agile et plus efficace de mieux associer les décideurs locaux dans le dispositif de gestion des risques, afin de prendre en compte la différenciation des territoires.

Chacune et chacun a consenti à fournir les efforts demandés, mais reconnaissons que les mesures doivent s'adapter aux réalités de terrain. On ne peut pas appliquer uniformément les mêmes règles à la métropole parisienne comme à nos territoires littoraux et ruraux de plus faible densité.

Je mesure combien il fut difficile pour les dirigeants associatifs de devoir annuler les événements festifs et sportifs qui ponctuent la vie de notre commune en temps normal. Mais ce n'est que partie remise car très peu d'options alternatives s'offraient à nous dans pareille situation.

Nous avons recueilli de cette période inédite quelques enseignements, grâce aux réponses au questionnaire municipal de l'été 2020. Notamment sur vos pratiques d'approvisionnement alimentaire, sur vos attentes en matière de services de santé et de solidarité auprès des personnes isolées ou vulnérables.

Concernant notre cadre de vie, un plan de circulation apaisée vous est proposé en ce début d'année et le déploiement de voies cyclables est sur les rails avec notre communauté de communes. Nos équipements sportifs seront améliorés et renforcés avec la réhabilitation d'un des deux terrains de foot et l'installation du city stade dans les prochaines semaines.

Vous retrouverez nos informations habituelles sur les principales décisions municipales, les travaux en cours, le conseil municipal des enfants, les actualités scolaires, intercommunale et associatives, sans oublier la vie pratique.

L'année 2020 fut difficile mais ne nous résignons pas. Face à ces épreuves, la municipalité reste mobilisée à vos côtés et les élus sont à votre écoute. Nous finirons bien par sortir de cette situation sanitaire compliquée. En attendant, continuons à faire preuve de patience, de résilience et de solidarité.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une meilleure année 2021.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Samuel FÉRET
Maire

¹ Alternatives Economiques, Novembre 2020.



Les services municipaux sont à la recherche de photos anciennes en Noir et Blanc de la commune d'Arzal pour réaliser des panneaux « souvenirs ». Si vous en avez, merci de nous les apporter en Mairie. Elles vous seront rendues après numérisation.

Résumé des décisions du conseil municipal

CITY STADE (cf article page 6)

• City Stade : demande de subvention

Des aides financières du Département au titre du PST, de la FFF et de l'Agence Nationale du Sport ont été sollicitées.

VOIRIE - Attribution de noms de rue

Le nom « Route de Keralvé » est attribué à la route partant de la RD 139 et allant en direction du village de Keralvé.

TRAVAUX - Chapelle de Lantiern

La proposition de l'architecte BAIZEAU a été retenue pour 15 630,00 € HT pour réaliser un diagnostic sur la Chapelle de Lantiern.

Des aides financières de la DRAC, du Département et de la Région ont été sollicitées. »

FINANCES - Subvention exceptionnelle Cantine de l'école Saint Charles

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 6 728,40 € à l'OGEC de l'école Saint-Charles (déficit du dernier exercice du secteur cantine).

• Subventions aux associations

Archers d'Vilaine	500 €
Avant-Garde d'Arzal FOOTBALL	1 300 €
Avant-Garde d'Arzal GYMNASIQUE	250 €
Avant-Garde d'Arzal TENNIS	800 €
Avant-Garde d'Arzal BASKET	1 000 €
Club de l'Amitié Arzalais	150 €
Les Cyclos d'Arzal	150 €
Handi Avelenn	750 €
Ar z'allumés	250 €
A.F.N. Arzal	85 €
Vilaine en Fête	150 €
Sport Nature Roche Vilaine	150 €
L'outil en mains	100 €
Sem'Agri	100 €
Cinéma La Couronne	150 €
TOTAL	5 885 €

Des terrains communaux en pâture

Après Ambon, Damgan, La Roche Bernard, La Vraie-Croix, Missillac, Muzillac, Questembert... Arzal se lance dans l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts.

Le remplacement des tondeuses par des moutons sur des terrains communaux a été proposé suite à des échanges entre les nouveaux élus et les services techniques. Ceci afin de réduire le temps de travail des agents et de diminuer la fauche mécanique effectuée par des entreprises. Deux sites communaux ont été clôturés à cet effet : au Nord-Ouest du rond-point du barrage et à Pont-Cosca.

La commune a choisi de recourir à une dizaine de

brebis de race Lande de Bretagne qui arriveront en janvier 2021. C'est le type même du mouton rustique de plein air qui s'adapte à des milieux très divers.

En plus de bénéfices écologiques et économiques, les communes participent ainsi à la relance d'une espèce qui est maintenant stabilisée après avoir été menacée. Le mouton Landes de Bretagne a trouvé sa place dans ses missions d'éco-pâturage, participant ainsi au



maintien de la biodiversité animale. Une évaluation du dispositif d'éco-pâturage communal est prévue à la fin de 2021. Si l'expérience est concluante, elle pourra être développée sur d'autres sites de la commune.



Le Conseil Municipal des Enfants Opération ramassage des Déchets

A l'initiative du conseil Municipal des enfants, samedi 17 octobre, une trentaine d'enfants et leur(s) parent(s) se sont retrouvés au VVA pour une collecte de déchets le long du port et du sentier côtier jusqu'à Vieille Roche.

La «récolte» a été abondante : 193 kg de déchets en tout !

Un grand bravo à ces enfants pour leur action écologique et un grand merci aux services municipaux qui ont permis le transport et le tri de ces déchets.



Acteurs Économiques

Vous êtes commerçant, artisan, travailleur indépendant, industriel, agriculteur, vous participez activement à la vie et à l'image dynamique et accueillante de notre commune. Nous y sommes très sensibles.

Vous êtes employeur, vous avez contribué et vous continuez de contribuer à l'évolution démographique et à la création d'emplois sur la commune d'Arzal. En cette période incertaine de crise sanitaire inédite, de nombreuses mesures de soutien aux acteurs économiques ont été prises et sont à votre disposition. Il est primordial pour les entrepreneurs d'être écoutés, et il est impératif de briser le sentiment d'isolement dans lequel certains peuvent s'enfermer.

Si vous vous interrogez ou si vous souhaitez nous faire part de vos expériences, nous sommes à votre entière disposition.

Des informations complémentaires seront données aux enfants dès la rentrée scolaire.

- /// E-mail : vielocale@arzal.bzh
et vos interlocuteurs sont :
- **Géraldine TABART** :
4^{ème} adjointe à la vie locale
et aux finances publiques
- **Yvon RIALLAND** :
Conseiller délégué aux relations
économiques et associatives

Village Vacances Les Gabelous



Retrouvez toute notre actualité sur
notre site internet : lesgabelous.fr et suivez
notre page Facebook VVA Village Vacances Arzal



Réhabilitation et extension de la Mairie

Malgré l'arrêt du chantier quelques semaines pendant le 1^{er} confinement, les travaux de réhabilitation de la Mairie n'ont pas trop de retard.

La Mairie est hors d'eau hors d'air. Les menuiseries extérieures portes/fenêtres sont posées. Les travaux d'électricité et de pose des gaines de fluide sont en cours. La fin approximative du chantier est fixée au printemps 2021. Les services administratifs ont hâte d'intégrer leurs nouveaux bureaux.



Voyage au cœur du chantier de la Mairie...



Salle du conseil et des mariages



Vue depuis le hall d'entrée sur le couloir central desservant les bureaux



Enfilade sur les bureaux de la comptabilité, de l'urbanisme, du VVA

City Stade

La réalisation d'un City stade aura lieu au cours du 1^{er} semestre 2021. Cet équipement sportif a pour objectif de rassembler et de s'épanouir par la pratique du sport. C'est un lieu de vie et de convivialité.

Pour la mise en place du projet, nous avons rencontré des élus de différentes communes ayant installé ce type de structure. Cela nous a permis de comparer le choix de l'emplacement, les activités, la fréquence d'utilisation et la prestation des fabricants.



Nous avons également convié le Conseil Municipal des Enfants (CME), les services techniques de la commune, les directrices des 2 écoles de la commune et les présidents des associations susceptibles d'utiliser la surface de jeu à une réunion de présentation du préprojet. Cette réunion a été un moment riche d'échange et de partage et nous a permis de conforter le cahier des charges du City Stade.

Le 12/11/2020, sur proposition de la commission vie locale, le conseil municipal a délibéré sur le choix des partenaires, soit :

- Pour le terrassement :
HAMON TP à Arzal - Montant : 17 576€ HT
- Pour la fabrication du City Stade :
SPORT NATURE à Beignon
Montant : 31 632.30€ HT



Projet de circulation apaisée de la commune

Le bourg d'Arzal s'enrichit de nouveaux quartiers résidentiels. Les nouveaux habitants sont souvent de jeunes ménages avec des enfants en bas âge. Le bourg est également de plus en plus traversé par des cyclistes qui se dirigent vers le Barrage.

Pour ce qui concerne l'agglomération du Barrage, l'attrait du Port, son écluse et les sentiers côtiers de randonnée ont généré un flux croissant de piétons qui marchent parfois sur les voies fréquentées par les véhicules.

Cette tendance, ainsi que la mise en œuvre de la loi « PAMA » (Plan d'Actions pour les Mobilités Actives), amènent la municipalité à proposer de baisser la vitesse des véhicules afin de faciliter les flux de circulation entre les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés tout en protégeant les plus vulnérables.

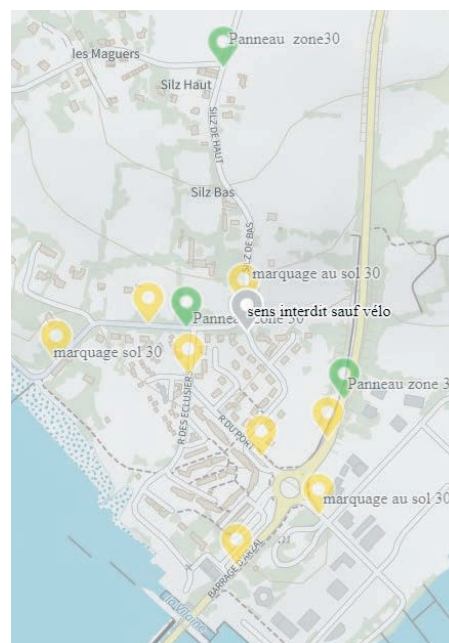
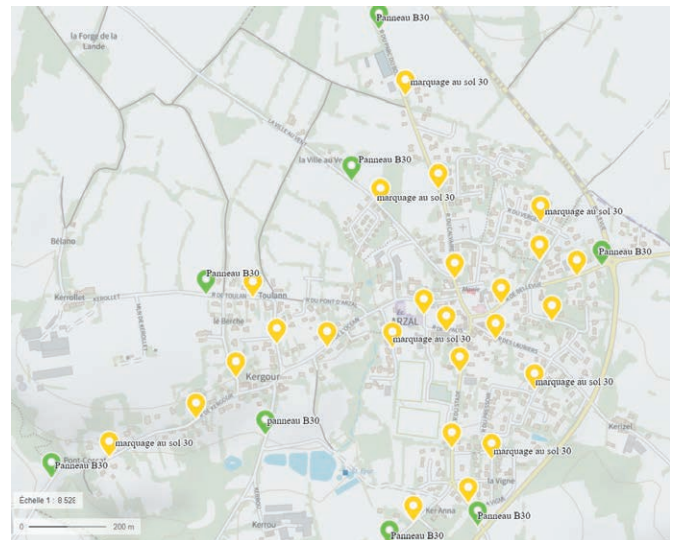
Les moyens envisagés pour baisser la vitesse consistent à créer des zones de vitesse limitée à 30 km/h en agglomération : au bourg d'Arzal, villages de Lantiern, Silz, Vieille Roche et au Barrage. Ces zones seront matérialisées par :

- Une signalisation routière adaptée
- Des rappels de vitesse 30 par peinture routière sur les revêtements de voies, en particulier à proximité des écoles, parcs de jeux pour enfants, espaces culturels et sportifs
- La possibilité d'instaurer la priorité à droite généralisée ainsi que la mise en place de chicanes.

Cet apaisement de la circulation améliorera la qualité de l'environnement urbain par plusieurs effets : réduction des cycles accélération-décélération générateurs de surconsommation de carburant et de pollution atmosphérique et sonore, intégration à la circulation aisée par la réduction des écarts de vitesse avec les véhicules plus lents (ex vélos), baisse des distances d'arrêt (10 à 20 m) permettant de simplifier les régimes de priorité aux intersections et de faciliter la traversée hors passage piéton concourant à moins isoler un quartier qui ferait l'objet d'une circulation rapide et dangereuse, diminution de la gravité des accidents en particulier pour les usagers vulnérables (piétons, deux-roues), mise en sécurité et amélioration de la convivialité de l'espace public pour les usagers plus fragiles (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite).

Ce projet de circulation apaisée permettra de réduire les nuisances liées au bruit et à la pollution, diminuer l'accidentologie et améliorer le cadre de vie.

Face à l'impossibilité sanitaire de tenir une réunion publique sur ce projet, la municipalité le propose au travers du bulletin municipal. Interagissez sur ce projet en proposant des suggestions avant fin janvier par mail à l'adresse : accueil@arzal.bzh ou en déposant une main courante en mairie avec vos coordonnées. Bien évidemment, ce projet n'est pas une fin en soi et sera amené à évoluer au gré du développement de toutes les mobilités douces sur la commune.



Les cartes
sont visibles
en mairie.

LEGENDE des CARTES

Panneau Zone 30 km/h



Marquage au sol 30



Sens interdit sauf vélo



Portion de rue à 30 km/h



Ecluse (chicanes)



chicanes-chemins piéton/vélo



AFAF (Aménagement Foncier Agricole et Forestier)

L'aménagement foncier en cours sur la commune depuis 2014, arrive dans ces dernières phases.

En 2021, se tiendra la consultation des propriétaires sur l'avant-projet, l'étude d'impact et la mise à l'enquête publique du projet. Courant 2020 nous avons procédé au renouvellement de la CCAF (Commission Communale d'Aménagement Foncier) présidée par Mme Michelle TANGUY et M. Jean-Yves Kerdreux son suppléant.

Lors du conseil municipal du 10 septembre 2020, nous avons procédé au vote :

- des membres élus :

M. Samuel FÉRET, Maire, membre de droit
M. Antoine RULLIÈRE, membre titulaire,
M. Serge BRASSEBIN, membre suppléant,
M. Yvon RIALLAND, membre suppléant.

- des membres propriétaires :

M. Paul-Gildas DRÉNO, membre titulaire,
M. Marcel CALLE, membre titulaire,
M. André PIVAUT, membre titulaire,
M. Didier LE PALLEC, membre suppléant,
M. Michel LEVESQUE, membre suppléant.

Nous avons également proposé 4 personnes pour les membres Qualifiés en matière de Faune, de Flore et de protection de la nature et des paysages. Deux ont été retenues par le Conseil Départemental pour former un collège de 3 titulaires et 3 suppléants. Les 4 autres membres sont désignés à part égale par le Conseil Départemental et par la Chambre d'Agriculture.



- les membres désignés :

M. Emilien BARUSSAUD, membre titulaire,
M. Denis PAJOLEC, membre titulaire,
désignation CD 56 en attente, membre titulaire,
M. Thierry BESNARD, membre suppléant,
M. Dominique MORIN, membre suppléant,
désignation CD 56 en attente, membre suppléant,

La chambre d'agriculture a désigné les membres exploitants de la CCAF.

M. Bruno CALLE, membre titulaire,
M. Dominique LE MAILLOUX, membre titulaire,
M. Sylvain TABART, membre titulaire,
M. Denis DANION, membre suppléant,
M. Olivier TABART, membre suppléant.

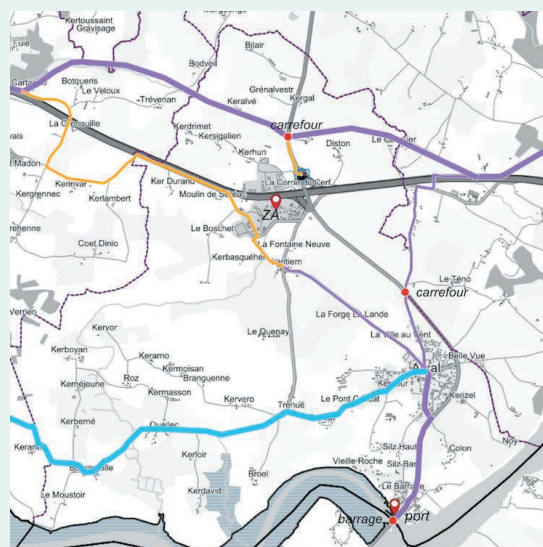
Pour compléter la CCAF, le département désigne 2 membres titulaires et 2 suppléants et les services fiscaux désignent également un membre.

Schéma Directeur Cyclable

Le PCAET (Plan Climat air Énergie Territorial) prévoit des actions dans différents domaines, dont la mobilité au sein de notre territoire avec le Plan de Mobilité Rural (PMR).

Ce PMR comprend un schéma directeur cyclable, qui se traduira dans les années à venir, par la création de liaisons cyclables entre le port, le bourg, Lantiern et les autres communes limitrophes. Associées au projet de circulation apaisée, les voies cyclables permettront de sécuriser les déplacements à vélo, qu'ils soient pour un usage utilitaire (quotidien) ou touristique.

- Liaison touristique
- Liaison utilitaire
- Liaison utilitaire et touristique



Bibliothèque municipale

A quoi avez-vous occupé vos journées et longues soirées de confinement ? A lire peut-être ?



Pour certains d'entre nous, lire un livre fait du bien. La lecture est toujours un excellent moyen de s'évader. Et c'est certainement plus vrai lorsque l'on est confiné à la maison.

Lire, peut nous permettre d'oublier, le temps d'un livre, l'anxiété ambiante. Nous sommes transportés sur un autre territoire et nous nous glissons dans la peau de personnages. Le livre nous sort du réel.

Dans ce contexte, la bibliothèque essaie de vous satisfaire le mieux possible en tenant compte des procédures à respecter.

Certains d'entre vous ont choisi de lire des livres qui font du bien, pour s'aérer la tête comme par exemple Agnès Ledig, Daniel Cario ou Guillaume Musso. D'autres ont décidé de voir ou revoir d'autres pandémies comme « la peste » d'Albert Camus, « le hussard sur le toit » de Jean Giono ou « pandémie » de Franck Thilliez ou encore « la servante écarlate » de Margaret Artwood qui traite d'une soudaine restriction des libertés. Et pour être captivé complètement dans son livre, des lecteurs ont choisi des romans policiers d'Olivier Norek, Bernard Minier ou encore Caryl Ferey.



Les classes de l'école Saint-Charles viennent à la bibliothèque le mardi et le jeudi.



Il y a eu une parenthèse enchantée à la bibliothèque !

En effet, en octobre, des animations sur le thème « carnets de voyage » ont attiré petits et grands pendant deux semaines. Des ateliers de dessin et écriture étaient proposés pour réaliser un carnet de voyage. Ça a été un réel plaisir de voir l'investissement et l'enthousiasme des enfants ! Les récits de voyage sur l'Atlantique et en Casamance ont été un succès.

Horaires de la bibliothèque :

- mardi 16 h 30 - 18 h 30
- mercredi 14 h - 17 h 30
- vendredi 16 h - 18 h
- samedi 10 h - 12 h

Quand on lit une histoire, on habite dedans. Les couvertures des livres sont comme le toit et les 4 murs d'une maison.

Plus que tout au monde elle aimait ce moment quand elle avait terminé la lecture d'un livre et que l'histoire continuait de vivre en elle comme un rêve qui se prolonge...

Citation tirée du prologue du film Bookshop d'Isabelle COIXET

École Saint Charles

Lors de cette rentrée 2020-2021, l'école compte 149 élèves, ce qui représente 102 familles, répartis en 6 classes.



Voici l'équipe enseignante qui les a accueillis à la rentrée :

- PS-MS : Isabelle ROZE remplacée par Sabrina OGER
- MS-GS : Elodie RUAUD et Jérémie BRIEUX (le mardi)
- GS-CP : Suzie LEBASTARD
remplacée par Véronique LUMEAU (lundi/mardi)
- CE1-CE2 : Marina DAVID
- CE2-CM1 : Chantal SEIGNARD
- CM1-CM2 : Bertrand BEILLON
- Enseignante spécialisée : Nelly FLEURIOT (basée à l'école Sainte-Bernadette à Muzillac).

Pour l'aider à accomplir son travail, l'équipe enseignante peut toujours compter sur l'aide de :

- Martine GUIGUIAN, de Sophie PREVOST et d'Emmanuella VALLEE comme ASEM,
- Joëlle VAILLAND et Vanessa PENUIZIC en tant qu'AESH,
- Martine LE CAM, nouvelle employée de la cantine.

Pour cette année scolaire 2020-2021, l'équipe enseignante a choisi de poursuivre le travail engagé l'année dernière sur les 3 axes suivants :

Le climat scolaire et la bienveillance :

- Conseils de coopération dans chaque classe
- Conseil des élèves : 2 représentants par classe à partir de la GS
- Moments fédérateurs entre tous les élèves à chaque période
- Réaménagement de la cour élémentaire avec différentes zones.

Après avoir obtenu le label Eco-école l'année dernière, suite de ce programme sur le thème des déchets :

- Tri dans chaque classe
- Recyclage avec différents partenaires
- Animation d'Arc Sud Bretagne au sein de l'école pour les CP/CE

Le voyage imaginaire :

- Interventions musicales sur le thème du voyage, de l'évasion



- 2 spectacles au Vieux couvent à Muzillac
- Théâtre pour les élèves de CM avec Christiane BASCOU
- Correspondance scolaire avec l'école de St Pé de Bigorre

La mise en œuvre de ces projets a été quelque peu perturbée par l'obligation de respecter le protocole sanitaire suite au COVID 19 et la limitation de brassage des élèves de classes différentes.

Voici quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis la rentrée :

Jeudi 3 septembre : Bénédiction des cartables :

En fin de matinée, le Père Yann est venu à la rencontre des élèves et a béni leur classe et leur cartable, pour leur donner la force de bien travailler tout au long de cette année scolaire.



Vendredi 4 septembre : Matinée pédagogique à la ferme de Kerollet :

La ferme des moulins de Kerollet a organisé des portes ouvertes et a invité les élèves et leur enseignant à s'y rendre pour visiter les lieux, en comprendre le fonctionnement grâce à un accompagnement sur place et pour découvrir certaines innovations comme l'unité de méthanisation. Les élèves étaient ravis de cette matinée et ont été très attentifs et intéressés.



Mardi 13 octobre : Concours d'affiches :

Les élèves de CE-CM ont participé à un concours d'affiches sur les thèmes de l'eau et des déchets. Pour éviter le gaspillage d'eau et de papiers constaté dans les sanitaires de l'école, l'équipe enseignante a voulu les sensibiliser et les faire participer à l'effort collectif en leur demandant de créer des affiches de prévention par deux. Un vote a permis de définir les 3 affiches qui allaient être accrochées dans les sanitaires de l'école.

Bravo aux 6 gagnants !



Décembre : Pour préparer Noël...

Notre spectacle musical de Noël, initialement prévu le dimanche 13 décembre, a été annulé à cause du contexte sanitaire. Pour compenser cette non-représentation devant un public, Elisabeth COURTILLON, notre intervenante en musique, a enregistré les élèves, classe par classe, pour pouvoir communiquer le fruit de leur travail aux parents.

Les élèves du CP au CM2 ont également préparé des cartes de vœux ou des dessins pour les personnes âgées de la commune. Vu qu'elles ne peuvent pas se réunir pour partager le traditionnel repas de Noël, la municipalité a proposé de glisser ces petites cartes réalisées par les élèves dans des colis repas qui leur seront apportés à domicile. Belle idée pour égayer le quotidien de nos aînés, surtout en cette période si particulière ...

Jeudi 17 décembre, chaque classe s'est rendue à l'église, à tour de rôle, pour admirer la crèche réalisée par les paroissiens et pour vivre un temps de prière et de partage.

Ce même jour a eu lieu le repas de Noël à la cantine. Les élèves ont été nombreux à y participer. Merci à Martine LE CAM, Sophie, Martine et Emmanuella pour l'accueil et le service.

Le dernier jour avant les vacances, chaque classe a fêté Noël en partageant un goûter et a reçu la visite des membres de l'APEL (comme le Père Noël est une personne vulnérable cette année ...).

Chaque élève a reçu un livre, grâce à la subvention versée par la mairie, et un petit sachet de friandises.



Octobre : Voile pour les CM :

Les élèves de CM1-CM2 ont pratiqué la voile au centre nautique à la zone portuaire. Ils ont bénéficié de 5 séances de 3 heures financées à 90% par Arc Sud Bretagne. Ils ont appris à naviguer sur des Catamarans dans un cadre splendide.



Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la cheffe d'établissement, au 02.97.45.02.38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

Le Pigeon Vert

École publique du SIVU Écoles Arzal-Marzan

L'équipe éducative fut ravie de retrouver les enfants pour la rentrée des classes, en septembre.

La répartition des classes pour l'année 2020-2021 est la suivante :

- Céline LUCAS en TPS-PS-MS et Valérie PREVOST (ATSEM)
- Raphaëlle TILLENON en PS-MS-GS et Magali CAPITAIN (ATSEM)
- Patricia LE TADIC en CP
- Cécile GOUTARD en CE1
- Julie LE CAM et Gladys JEHANNO (en classe le jeudi) en CE2-CM1
- Lena KERNEUR-AUNEAU en CM1-CM2

Beaucoup de projets vont ponctuer cette année scolaire, en voici un petit aperçu :

• **un jour-une couleur-une période** : avant chaque période de vacances, tous les élèves sont invités à venir à l'école avec un accessoire ou un vêtement d'une couleur donnée. La journée jaune par exemple a eu lieu en octobre. Les classes travaillent en art visuel, en vocabulaire... sur ces couleurs. L'occasion de vivre des journées hautes en couleur et pleines de gaieté!



• **la semaine sans écran** : l'école proposera aux familles au printemps de passer une semaine sans écran. L'occasion

pour chacun de réfléchir sur sa « consommation » d'écran et d'essayer d'en avoir un usage raisonné.

• **Intervention Arc-Sud sur les déchets** : les CP-CE1 bénéficieront d'une intervention d'animateurs d'Arc-Sud-Bretagne sur le thème « Nos déchets, naissance et devenir ». Nous poursuivons ainsi le projet engagé l'an passé autour du développement durable.

Nous souhaitons vous faire partager quelques moments vécus dans les classes depuis septembre :

Les élèves de la classe de TPS-PS-MS ont particulièrement travaillé sur le conte du Petit Chaperon Rouge.



Cette histoire a servi de support pour fédérer tous les apprentissages de la classe.

En langage les élèves ont commencé par étudier le vocabulaire de l'histoire, ils ont ensuite découvert l'histoire, ils l'ont mise en scène avec costumes, accessoires et décors. Enfin, ils ont pu jouer et rejouer à loisirs

cette histoire grâce à une frise, des décors et des marionnettes de doigts des personnages. Ils ont aussi dû restituer ce récit, le récrire et l'illustrer afin de produire leur propre petit livre, leur nouvelle version du conte.

En mathématiques, ils ont préparé des paniers de toutes sortes pour la grand-mère de façon à appréhender les différentes représentations des nombres.

En sport, l'enseignante a mis en place des ateliers de débrouillardise inspirés des scènes du conte comme marcher « à pas de loup » sur différentes poutres ou bien une course de relais dans laquelle s'affrontent l'équipe des petits chaperons rouges contre celle des loups pour arriver les premiers chez la grand-mère à travers la forêt.

Nous clôturons ce projet le jeudi qui précède les vacances de Noël par une journée ROUGE dans toute l'école. Chaque enfant de la maternelle comme de l'élémentaire est venu vêtu de rouge à l'école et les activités de la journée sont inspirées par cette couleur.

Les classes de PS/MS/GS et de CM1/CM2 ont le projet de faire revivre le jardin potager de l'école.



Après avoir nettoyé la terre, nous avons paillé les deux bacs rectangulaires. Plus tard dans l'année scolaire, nous voulons planter des légumes, des petits fruits et des aromatiques.



En ce début d'année, la classe de CP a bénéficié de séances d'éducation sportive avec une intervenante d'Arc Sud Bretagne, Magda. Avec elle, nous nous sommes initiés à l'athlétisme grâce à des ateliers de sauts, de lancers et de courses au gymnase de Marzan. Nous profitons également de notre déplacement pour aller à la médiathèque, où nous pouvions consulter des livres, en emprunter et écouter des histoires.



Chaque semaine, deux élèves de CE2-CM1 se rendent dans la classe des TPS-PS-MS pour lire des histoires. Un beau moment de partage entre ces deux classes ! Il s'agit pour les CE2-CM1 de parler fort et de bien articuler pour captiver l'attention des plus petits !

Pour s'entraîner, les élèves lisent d'abord dans leur classe. Et tous les jours, l'enseignante donne un thème et chacun produit un court texte sur ce thème. On appelle cela un jogging d'écriture. Nous en récolterons 100. Toute la classe les corrige ensemble. Nous les exposerons lors de la journée des 100 jours d'école que nous fêterons avec toutes les autres classes en avril.



La première période pour les CE1 a été marquée par des projets sportifs et culturels : les enfants ont eu un cycle Athlétisme avec Magda, intervenante sportive, et chaque semaine, un intervenant musique vient faire chanter les élèves.

Tout au long de l'année les élèves vont développer leurs talents d'artistes. Ils ont admiré la reproduction de la Joconde et essayent à leur tour de s'exprimer par le dessin.

Le jour de la «journée jaune» les élèves ont repeint la Joconde en jaune.

La classe attendait avec impatience la journée du rouge en décembre pour revisiter une autre œuvre !



Dans la classe des CM1-CM2 nous avons également commencé à préparer un potager. Nous avons arraché les mauvaises herbes, puis recouvert la terre de paille afin qu'elle ne reste pas à nu pendant l'hiver. Mais nous n'avons pas jeté ces mauvaises herbes. Nous en avons profité pour les étudier. Nous les avons dessinées, nous en avons étudié les différentes parties. Nous avons découvert une chose : même les herbes font des fleurs !

L'école possède un blog régulièrement mis à jour, n'hésitez à le visiter pour suivre notre actualité !

<https://pigeonvertma.toutemonecole.fr/>

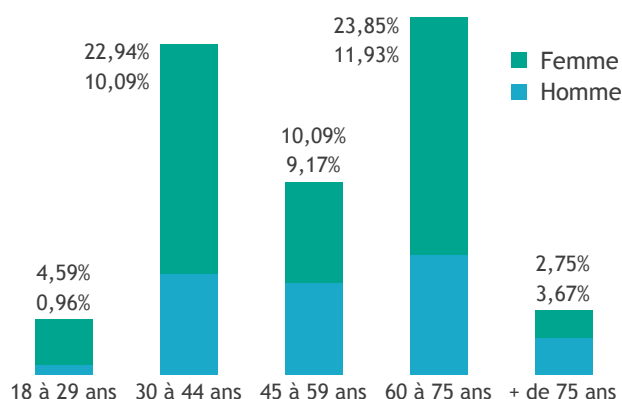
Et pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM

par téléphone au : 02 97 42 94 79 ou par mail : ec.0560600y@ac-rennes.fr

Questionnaire post-confinement

Principaux résultats du questionnaire d'après le 1^{er} confinement

- Sur les 110 réponses, la répartition dans la population est la suivante :



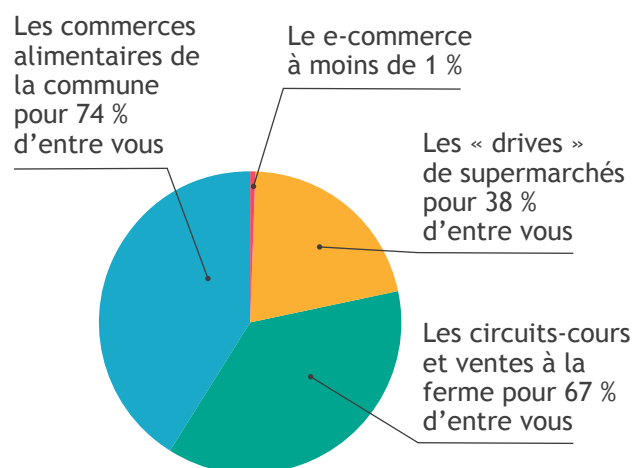
- Revenus en temps de confinement :

18 % des actifs ont estimé que leur revenu avait diminué.

- Accès aux biens et services de première nécessité :

86 % des réponses affirment que l'accès à ces services a été de bonne qualité.

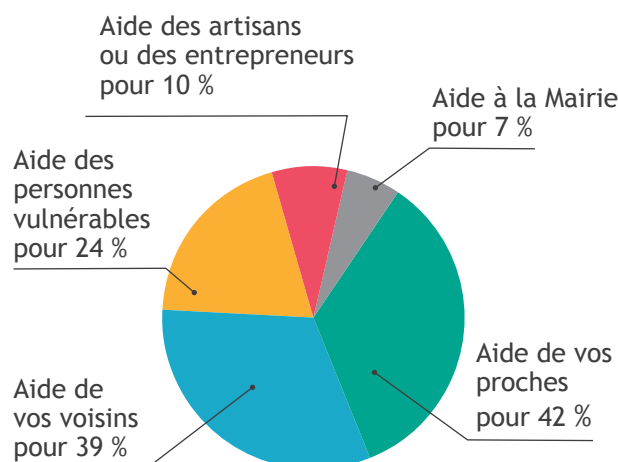
- Pour votre alimentation vous avez davantage fréquenté :



- Vous sent(i)ez-vous isolé socialement (plusieurs réponses possibles) :

Avant le confinement : 5.5 %
 Pendant le confinement : 31.2 %
 Après le confinement : 9.2%

- Depuis le confinement, avez-vous participé à des actions d'entraide sur la commune pour :



- Questions ouvertes :

A la question : *Pensez-vous que le confinement changera quelque chose dans votre façon de vivre, de travailler et dans votre rapport à l'environnement ?*

Les 5 principales réponses.

- 1^{er} : consommation et approvisionnement local ou en circuits courts
- 2^{ème} : pas de changement
- 3^{ème} : le télétravail
- 4^{ème} : prendre du temps pour sa famille, ralentissement du rythme, aller à l'essentiel
- 4^{ème} ex aequo : préserver l'environnement
- 5^{ème} : accentuation du sentiment d'isolement ou d'insécurité, baisse de convivialité

A la question : *À l'issue du confinement, attendez-vous de la nouvelle municipalité qu'elle prenne ou relaie des mesures particulières pour aider ses habitants ?*

Les 5 principales réponses.

- 1^{er} : plus de social - développer l'entraide et le mieux-vivre ensemble
- 2^{ème} : plus de communication, d'écoute - informations citoyennes
- 3^{ème} : autres propositions : médecin, pharmacie, DAB, panneau d'affichage dans le bourg, accueil d'enfants hors péri-scolaires, activités culturelles, activités pour les jeunes, distribution de sacs à crottes de chiens
- 4^{ème} : plus d'ouverture et d'information vers l'écologie
- 5^{ème} : information sur les circuits alimentaires de proximité

L'équipe municipale remercie les personnes qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire.

Le mot de la minorité

Nous remercions les Arzalais qui nous ont fait confiance lors des élections municipales de mars 2020.

Pour rappel, 1/3 des inscrits s'est abstenu, 1/3 a voté pour la liste menée par Marie-Odile Jarligant soit 49,48 % et 1/3 a voté pour la liste menée par Samuel Féret soit 50,52%. Cette dernière a ainsi obtenu 15 sièges sur 19 que compte le conseil municipal de notre commune. Cette majorité obtenue, plus par le jeu des règles électorales que par les urnes, leur donne les pleins pouvoirs.

Nous déplorons de ne pas avoir été intégrés tous les 4 dans les commissions d'ARC SUD BRETAGNE mais au travers de cela, notre plus grand regret est que notre expérience d'élus ne puisse pas profiter à la communauté de communes pour les commissions essentielles.

Nous sommes 4 élus conseillers, motivés, expérimentés et prêts à apporter notre concours dans la gestion de la commune - de la communauté de communes et autres instances, si notre voix veut bien être écoutée.

L'ancienne équipe municipale, dont nous faisons partie, a toujours placé la bonne gestion du bien commun, au dessus de toute idéologie politique, et a cherché à satisfaire au mieux les justes besoins d'une majorité de nos concitoyens.

Dès notre élection en 2014, à l'instar d'autres communes, nous avons, à la demande de la Préfecture, dû différer certains de nos projets, afin de réduire notre endettement. Ces projets ont été réalisés et mis en œuvre durant la 2^{ème} moitié de notre mandat.

Ainsi, plusieurs actions ont été menées, telles que :

- Lotissement de Toulan avec des lots réservés aux primo accédants (pour mémoire, tous les lots sont en résidence principale)
- Réfection de la rue des lauriers
- Réhabilitation du complexe Michel Le Chesne
- Début de la rénovation attendue de la Mairie
- Achat de l'ancienne école, qui à terme, était destinée aux associations
- Achat du bâtiment Seignard destiné à un pôle périscolaire (cantine, garderie, centre de loisirs)
- Aménagement foncier
- Rénovation du VVA, investissement dans un outil informatique permettant une gestion facilitée des réservations, aménagement d'une 2^{ème} salle de réception. Projets de travaux sur 3 ans avec une aide financière de la Région
- Signature d'une charte de Jumelage avec St Pé De Bigorre
- Obtention du label « Villes Fleuries »

Dans le budget 2020 étaient prévus les travaux suivants : réalisation d'un city stade - drainage du terrain de foot - début de rénovation de la chapelle de Lantiern - rénovation de l'éclairage à l'église par le remplacement des ampoules existantes par des ampoules basse consommation plus économes en énergie - panneau lumineux dans le bourg pour informations à la population - refonte du site internet - entretien des voiries - matériels roulants pour les services techniques - réalisation de « cabanes » à livres pour la bibliothèque.

Aujourd'hui, notre souhait d'élus n'est pas d'être dans l'opposition systématique, mais plutôt de porter vos idées et/ou suggestions, projets, s'ils sont légitimes, raisonnables, adaptés à la taille de la commune et répondant aux souhaits du plus grand nombre de nos concitoyens.

Nous serons également les garants du respect mutuel, de la pluralité des opinions, de l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes, ainsi que du refus de s'ignorer ou de se nuire, en d'autres termes, du bien vivre ensemble.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021 - Prenez soin de vous.

Marie Odile Jarligant - Hervé Tabart - Michel Lévesque - Jeanne Lolicar

Vie intercommunale



Vœux du Président de la Communauté de Communes

Le moins que l'on puisse dire est que l'année 2020 aura été une année particulièrement mouvementée !

L'apparition de la COVID19, qui a entraîné un confinement généralisé, la crise sanitaire, sociale et économique qui s'en est suivie, les élections des nouvelles équipes au sein des Communes et de la Communauté de Communes retardées de plusieurs semaines, le reconfinement de cette fin d'année... tous ces événements sont venus bouleverser nos quotidiens.

Depuis le 16 juillet dernier, les membres de la Communauté de Communes sont installés et je remercie le Conseil Communautaire de m'avoir renouvelé sa confiance pour ce nouveau mandat. J'ai souhaité réunir rapidement les membres du Bureau dans le cadre d'un séminaire pour pouvoir constituer un socle de valeurs communes. Solidarité, cohésion

et équité sont apparues comme les éléments fondamentaux qui unissent vos maires et vos Vice-Présidents, partagés par vos conseillers communautaires. Comme je m'y étais employé dans mon précédent mandat, je souhaite que cette mandature qui s'ouvre soit placée sous le signe de l'échange et de la transparence de nos décisions, afin qu'avec vos représentants, nous puissions œuvrer et mener à bien les projets d'intérêt général portés par Arc Sud Bretagne. Nous travaillons actuellement à la définition du projet de mandat auxquelles participent les différentes commissions mises en place. A titre d'exemples, l'une des priorités du mandat sera l'amélioration de notre patrimoine environnemental notamment en incitant à la

réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'année 2021 sera également marquée par le démarrage des travaux pour la construction de la Maison de Services Au Public (MSAP), qui permettra à terme de renforcer notre offre de services de proximité. Ce bâtiment devrait être livré pour la rentrée scolaire 2022.

Au nom des élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2021.

*Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne,
Bruno Le Borgne*

Le nouveau Conseil Communautaire

Après les élections municipales du 15 mars et du 28 juin dernier, les 38 nouveaux élus communautaires, issus de chaque commune, ont été installés dans leurs fonctions lors du premier Conseil Communautaire, qui s'est tenu le 16 juillet dernier.



Bruno le Borgne, Maire de La Roche-Bernard, candidat à sa propre succession, a été réélu Président d'Arc Sud Bretagne à la majorité absolue, avec 33 voix. Le Président a souhaité être entouré de 11 Vice-Présidents et d'un bureau, comprenant les Vice-Présidents et les maires.

Chaque Vice-Président s'est vu confier un domaine de compétence, et sera chargé d'animer une commission sur le sujet, constituée à la fois d'élus communautaires et communaux. Ces membres ont été désignés par chaque municipalité à raison d'un titulaire et d'un suppléant par commune.

La nouvelle équipe est désormais installée, et voici vos représentants communautaires :
Président : Bruno LE BORGNE

1^{ère} Vice-Présidente : Marie-Thérèse CABON

Commission : Solidarités - TIC

2^d Vice-Président : Guy DAVID : Commission
Finances - Ressources Humaines

3^e Vice-Président : Jean-François BREGER

Commission : Développement Economique

4^e Vice-Président : Patrick BEILLON

Commission : Travaux

5^e Vice-Présidente : Muriel MALNOE

Commission : Enfance-Jeunesse

6^e Vice-Président : Denis LE RALLE

Commission : Aménagement du territoire

7^e Vice-Président : Noël PAUL

Commission : Sports - Culture

8^e Vice-Président : Jean-Marie LABESSE

Commission : Tourisme

9^e Vice-Président : Samuel FERET

Commission : Transition écologique

10^e Vice-Président : Gérard GUILLOTIN

Commission : Emploi, Formation et Insertion

11^e Vice-Président : Bertrand ROBERDEL

Commission : Cycles de l'eau

Déchets protection Covid19, attention, à ne pas jeter n'importe où, n'importe comment !

On sait déjà combien les lingettes, jetées massivement dans les évacuations d'eaux usées, constituent un gros problème dans de nombreuses communes. Gants, masques et autres matériels de protection Covid19, doivent aussi être jetés avec méthode.

Depuis la mi-mars et le confinement lié à l'épidémie du Covid19, ceux-ci ont fait leur apparition dans nos vies. Mais une fois utilisés, et parfois contaminés, que faut-il en faire?

En aucun cas, ces produits ne doivent se retrouver dans la collecte des emballages recyclables ou jetés à même le sol. Masques et gants jetables doivent être déposés dans un sac poubelle à part, fermé puis jetés dans les bacs de collecte des ordures ménagères.

Les bombes aérosols quant à elles, peuvent être déposées dans les sacs jaunes, à condition qu'elles soient vides, et en petite quantité (maximum 15 flacons à la fois).

Pour réduire le volume des déchets, pensez aux masques en tissus et aux produits alternatifs moins nocifs pour votre santé et pour l'environnement : Savons, gels ou sprays rechargeables ou de grande capacité.



L'accueil va déménager temporairement le temps des travaux de la MSAP

Afin d'accueillir la Maison de Services Au Public (MSAP), des travaux sont prévus sur le bâtiment de la Communauté de Communes, Allée Raymond Le Duigou à Muzillac. Le site ne sera donc plus accessible à compter de début janvier. L'accueil s'effectuera sur le site des Bruyères toujours à Muzillac.

Depuis 2016, l'Espace Emploi Formation (EEF), situé place du couvent à Muzillac a été labellisé Maison de Services au Public (MSAP). La configuration de ses bureaux et l'augmentation de la fréquentation ne permettent plus de recevoir le public dans des conditions satisfaisantes. D'autre part, les élus ont souhaité augmenter le nombre de partenariats en augmentant l'offre de permanences pour ainsi apporter plus de services aux usagers de notre territoire.

Courant 2019, la décision a été prise de construire un nouveau bâtiment pour répondre à cette problématique. C'est sur le site du siège d'Arc Sud Bretagne que le projet va prendre place. Ce bâtiment bénéficiera d'une extension et d'une réorganisation de ses espaces, pour un meilleur accueil.

Le démarrage des travaux est prévu pour la fin de l'année 2020, pour une durée totale estimée à 18 mois. Pendant toute la durée des travaux, les services seront déplacés sur le site des Bruyères à Muzillac. L'accueil des usagers se fera sur ce nouveau site, en rez-de-chaussée, accessible à tous publics



Le déménagement des services de la Communauté de Communes aura lieu les 11 et 12 janvier 2021.

L'accueil du public se fera à partir du 13 Janvier 2021, aux Bruyères, rue du Hinly à Muzillac.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Consultation publique par voie électronique du 14 janvier au 17 février 2021



Une consultation publique est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Les observations et contributions peuvent être envoyées par mail : contact@arcsudbretagne.fr

ou par voie postale : Arc Sud Bretagne, allée Raymond Le Duigou - CS 80041 - 56190 Muzillac entre le 14 janvier et le 17 février 2021.

Toute contribution transmise après la clôture de la consultation ne pourra être prise en considération. A l'issue de la consultation, le projet de PCAET pourra être modifié pour tenir compte des remarques et avis et sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Le Relais Parents Assistantes maternelles

Les animatrices du Relais sollicitent les assistantes maternelles afin de recueillir leurs attentes pour l'année 2021 au niveau des formations mais également d'autres projets (emprunts de jeux d'éveil à domicile, conférence).

Les assistantes maternelles du territoire ont vivement apprécié les 6 journées de formation continue qui ont lieu en 2020 à Muzillac : des temps d'échanges entre collègues pour se ressourcer, partager leurs expériences, asseoir leurs compétences et connaissances professionnelles.

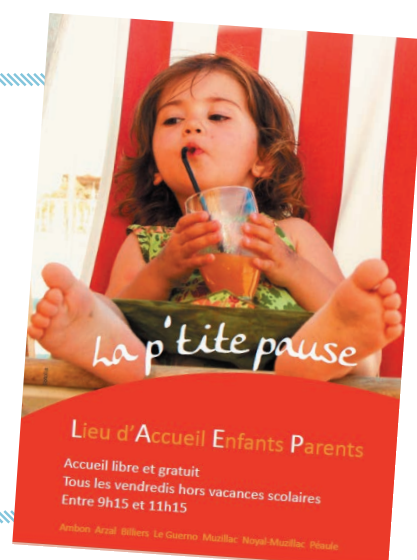
Hors confinement, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent fréquentent activement les matinées itinérantes sur les communes du territoire.



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « La P'tite Pause », lieu d'échanges et de rencontres le vendredi matin, a connu en 2020 une fréquentation importante : les familles, dont des nouvelles, étaient au rendez-vous à la réouverture du service à la rentrée de septembre. Cela démontre bien l'utilité de ce service récent, créé en 2018.

Une soirée parentalité autour des relations dans la fratrie, sous la forme d'un théâtre forum, devait avoir lieu en 2020 et sera reporté au printemps.



Vie pratique

ADMR de Camoël

L'ADMR, la référence du service à la personne

NOS SERVICES PEUVENT VOUS CHANGER LA VIE

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise ?

Pouvoir appeler quelqu'un simplement pour un réconfort ou pour un secours, ce serait tellement rassurant : FILIEN : la Téléassistance ADMR est à votre service



S'occuper des enfants, tenir la maison :

On ne peut pas tout faire quand on travaille !

Adaptable, efficace et rassurante l'équipe de nos salariées qualifiées se propose de garder vos enfants à domicile, entretenir votre maison, ménage, repassage...



Travaillez avec l'ADMR...

c'est choisir le professionnalisme !

- Devis personnalisé à la demande
- Bénéficiez de 50% d'avantage fiscal

Faites confiance à l'ADMR, premier réseau français de proximité depuis plus de 65 ans

ADMR CAMOËL : Mairie - 56130 CAMOËL

Tél. : 02.99.90.57.48 (admr.camoel@orange.fr)

Vice-présidentes : Mme JARLIGANT Marie Odile, Mme GIRARD Jeanne

Secrétaire : Corinne WINCKELMULLER

Contacts ADMR par commune :

- Arzal : Mme JARLIGANT : 06.87.77.54.81
- Camoël : Secrétariat : 02.99.90.57.48 ou 06.84.67.79.91
- Férel : Mme VAILLANT Mado : 02.99.90.03.14
- Pénestin : Mme GIRARD Jeanne : 02.99.90.36.10

Espace Autonomie Santé Est Morbihan

Vous avez 60 ans et plus, vous avez des questions sur votre maintien à domicile ?

Une équipe est à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et gratuite.

Sur rendez-vous : en antenne ou lors d'une visite à domicile

Les Missions de l'EAS

Informier, accompagner et orienter les seniors et leurs proches sur :

- Le maintien à domicile
- L'offre de soins
- Les structures d'accueil pour personnes âgées
- L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques...)

Prendre un rendez-vous

Nous contacter :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi matin.

02 30 06 05 60

contact@eaem.bzh

www.eaem.bzh





Transition énergétique : MaPrimeRénov'

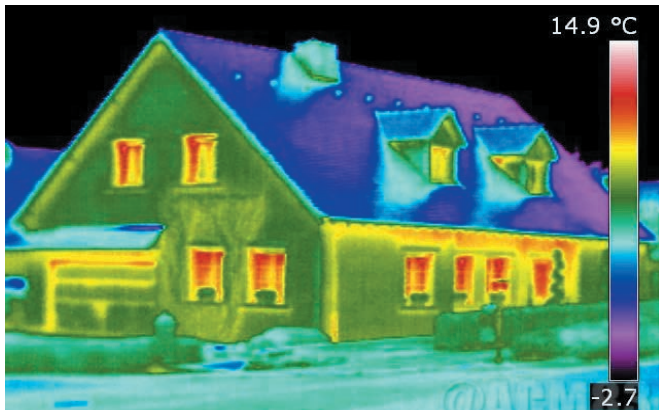
Besoin de financer des travaux pour améliorer le confort de votre logement ? Connaissez-vous MaPrimeRénov' ? En octobre 2020, cette aide de l'État pour la rénovation énergétique est renforcée dans le cadre du Plan de relance. Pouvez-vous en bénéficier ? Quel est son montant ?

MaPrimeRénov' : qui peut en bénéficier ?

MaPrimeRénov' est désormais ouverte à l'ensemble des propriétaires depuis le 1^{er} octobre 2020, et ce quels que soient vos revenus, que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location. MaPrimeRénov' est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.

MaPrimeRénov' : pour quels montants et quels travaux ?

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).



Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

Vous pouvez utiliser le simulateur Simul'AidEs pour le calculer.

MaPrimeRénov' : est-elle cumulable ?

Oui. Ma primeRénov' est cumulable avec d'autres aides à la rénovation énergétique comme les Certificats d'économie d'énergie (CEE), ou encore les aides d'Action logement. Par ailleurs, vos travaux bénéficient d'un taux réduit de TVA à 5,5 %.

Pour plus d'information vous pouvez aller sur le site de www.maprimerenov.gouv.fr.

Action communale :

Sur le territoire d'Arc Sud Bretagne, la consommation énergétique du secteur résidentiel représente 67 % de la consommation totale, hors déplacements et fret. (Donnée du diagnostic du PCAET, Plan Climat Air Energie Territorial, d'Arc Sud Bretagne). Nous devons améliorer le confort des logements et réduire leur consommation énergétique. Pour vous aidez à évaluer votre besoin de rénovation, la mairie d'Arzal met à disposition une caméra thermique. L'étude par photographie thermique vous permettra de voir les points faibles de votre logement et d'engager d'éventuels travaux d'isolation, de chauffage ou autres, toute en bénéficiant des aides mises en place par le gouvernement.

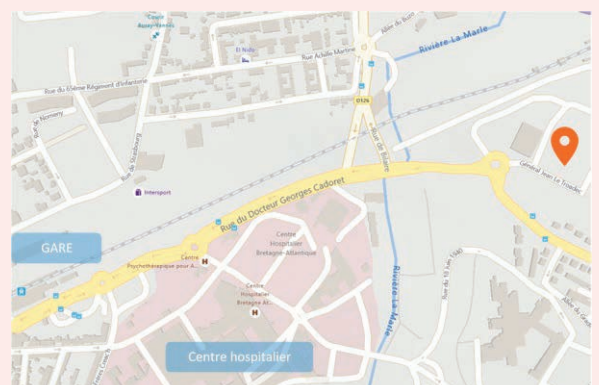
Vous êtes intéressé ? Contacter la mairie pour convenir d'un rendez-vous.

Information Trésorerie de La Roche-Bernard

Malheureusement pour les habitants du territoire, à compter du 1^{er} janvier 2021, la trésorerie de la Roche Bernard n'assurera plus de mission fiscale (recouvrement des impôts des particuliers).

Cette activité sera transférée au service des impôts des particuliers de Vannes (SIP).

Adresse du SIP : Centre des finances publiques
3 allée du Général TROADEC- 56000 VANNES
02 97 47 98 60



Vie associative

Avant-Garde Arzal Football

Le football est lui aussi impacté par la crise sanitaire. Il faut revoir l'organisation :

- Faire les entraînements et matchs sans vestiaires.
- Désinfecter le matériel avant et après chaque utilisation.
- Mise en place d'une feuille de présence pour une traçabilité de chaque joueur.
- Mise en place de pancarte d'informations et fléchage au sol pour respecter la distanciation entre chaque personne.

Nous connaissons 2 saisons interrompues par les confinements. La saison dernière s'est terminée au mois de mars et cette nouvelle saison a cessé après 2 mois d'activités. Tout le monde est pressé de retrouver le terrain.



Malgré la saison 2019/2020 écourtée, le bilan de la catégorie senior est positif.

L'équipe A a réussi à monter au niveau supérieur (D1) grâce à sa 3^{ème} place. L'équipe B se maintient largement en D3.

Pour les jeunes, certaines catégories ont joué plus que d'autres.

Pendant cette longue trêve, le club a réussi à recruter, surtout chez les seniors. Nous comptons pour cette saison un effectif de 114 licenciés. 39 seniors, 51 jeunes, 22 dirigeants et 2 arbitres.

Les équipes seniors sont entraînées par Anthony Sevestre et Antoine Le Bras.



Pour ce début de saison, l'équipe senior A fait face à un niveau plus élevé. Après le 25 octobre et 4 matchs joués, elle se situe à la 10^{ème} place du classement. L'équipe B quant à elle se trouve à la 6^{ème} place dans un championnat où toutes les équipes se valent.



Pour les jeunes, les catégories du groupement de U13 à U15, ont commencé les championnats début septembre. En revanche, les catégories de U6 à U11 ont débuté mi-octobre. Les équipes jeunes sont les plus touchées dans cette crise sanitaire.

Les équipes U10/U11 ont participé à un tournoi à Redon pendant les vacances de la Toussaint.

En septembre, le club a fait passer à un de ses dirigeants une formation d'arbitrage. Nous comptons aujourd'hui 2 arbitres officiels mais sommes à la recherche d'un 3^{ème}.

Les sponsors sont essentiels dans la vie d'un club. Nous tenons à les remercier pour leurs participations lors de nos manifestations ou pour l'achat de nouveaux jeux de maillots dans toutes les catégories. Grâce à eux cette année, le club va pouvoir mettre en vente de nouveaux survêtements.

Le Club remercie également ses dirigeants, arbitres ainsi que toutes les personnes qui œuvrent au quotidien, à son bon fonctionnement. Nous espérons le meilleur pour la suite de la saison.

Que vous souhaiter de mieux pour 2021 qu'une parfaite santé à vous et vos proches.



**Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter
via notre site internet :**

**www.aga-foot.fr, sur facebook
ou par téléphone au 07 81 11 64 81**

Club de l'Amitié d'Arzal

Nous avons espéré un deuxième semestre 2020 plus actif que le premier. Mais un nouveau confinement est venu bousculer notre programme. Néanmoins le repas initialement prévu le 18 mars a pu se faire le jeudi 27 août à la Corne Du Cerf, 68 personnes ont passé de très bons moments ensemble. En septembre et octobre, nous avons repris nos activités habituelles des 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois. Nous étions ravis de reprendre nos jeux de cartes, de scrabble... Nouvelles contraintes au 1^{er} Novembre, heureusement des échanges amicaux se font par téléphone. Après avoir fait une réservation, nous avons dû annuler également le repas de Noël du 17 décembre à la porte du Golfe.



Le Club espère reprendre ses activités le plus tôt possible, car beaucoup d'adhérents sont dans cette attente.

Voici quelques dates pour l'année 2021 :

- L'assemblée générale aura lieu, le mercredi 27/01 avec un repas animé (chants, contes, musique)
- En mars le conseil d'administration organisera un repas offert en parti par le Club.
- Le dimanche 16 mai repas payant ouvert à tous, à la salle Michel Le Chesne.
- En fin février sera éventuellement reconduit le concours de belote.
- Un voyage au printemps, et un pique-nique pour tous en juin termineront la saison.

Le conseil administration souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, à tous ses adhérents, et à chacun d'entre vous. Prenez soin de vous.

Meilleurs vœux pour l'année 2021.



Renseignements :
auprès des membres du bureau
au 0297450168 - 0685988298

La Maison d'Assistants Maternelles Bulle d'Arz accueille vos enfants à Arzal !



La MAM Bulle d'Arz accueille les enfants de 3 mois à 3 ans au cœur de la commune d'Arzal dans un lieu spécialement aménagé pour les jeunes enfants. Cette Maison d'Assistants Maternelles est constituée d'une équipe de professionnelles de la petite enfance qui mettent en commun leurs compétences et leur expérience pour le bien-être des tout-petits. Les enfants grandissent, dans un environnement chaleureux et agréable (Nido pour les plus petits, espace jeux, coin lecture, espace motricité) où chacun peut s'épanouir et s'éveiller au sein d'un petit groupe. Le jardin clos avec potager, les sorties et les activités répondent à la soif de découvertes de l'enfant et l'amène à se socialiser en douceur.

Divers ateliers sont proposés aux enfants : éveil sensoriel, lecture de contes avec Nicole de l'association Lire et Faire Lire, éveil musical et motricité avec le RAM, sorties plage, zoo...



Les repas sont confectionnés sur place avec des produits frais et locaux.

LA MAM Bulle d'Arz est ouverte de 7h30 à 18h30.



N'hésitez pas à contacter Marie et Valérie.
par mail sur bulledarz@gmail.com
ou par téléphone au 02 97 26 05 80.

Association théâtrale Ar Z'allumés

L'association théâtrale « Ar z'allumés » est composée cette année de 47 comédiens de 7 à 77 ans.

Ar z'allumés vous propose des ateliers de théâtre, et l'aboutissement d'un spectacle intergénérationnel. Un grand merci aux nombreux spectateurs du spectacle « Le grenier » d'être venus nous applaudir aussi chaleureusement lors de nos trois représentations au mois de septembre. Cette année la troupe vous présentera les 4, 5, 6 juin 2021 leur nouvelle création « Dans ma rue ».

Enfants et adultes répètent sur différents créneaux :

- **Le lundi soir** à la salle socioculturelle pour le groupe de 17h30 pour les primaires 1, à 18h30 pour les collégiens 1, et à La ville au vent pour le groupe des adultes de 20h ;
- **Le vendredi soir** à la salle socioculturelle pour le groupe de 17h30 les primaires 2, et à 18h30 pour les ados.

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage. Nous remercions l'association La Malle à Bracadabra qui nous fournit gracieusement, cette année encore, les décors, costumes et matériel.



A la période estivale, vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'improvisation programmés en dehors de la saison des cours de théâtres à La ville au vent.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook pour les informations et les actualités.

Tarif : 98 € pour l'année, réglable en plusieurs fois



Présidente : Mathilde Brière : 06 81 85 35 01

Vice-présidente : Véronique Regnault

Secrétaire : Nidyae Aissa

Trésorière : Maryse Puiguiquier

Metteur en scène :

Isa Brochard : 06 73 46 11 69

Notre mail : arzallumes@gmail.com



La danse country avec The Rebels 56

Avec des adhérents de tous âges, l'association « THE REBELS'56 » propose, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country sur des musiques diverses et variées et des chorégraphies adaptées à celles-ci.

Malgré le contexte sanitaire actuel, l'association « THE REBELS'56 » se maintient et compte, à ce jour, 35 danseurs dont certains font partie du groupe de démonstration. Ce groupe de démonstration peut se produire dans diverses manifestations locales où les spectateurs sont invités à les rejoindre pour une initiation ou à la demande lors d'un événement sportif, promotion commerciale, maison de retraite etc...

L'année a débuté par une soirée découverte, ouverte à tous, le mercredi 9 septembre à 20 h tout en appliquant les mesures sanitaires de rigueur.

Si vous souhaitez partager notre passion pour la danse country, venez nous rejoindre. N'hésitez plus, lancez-vous, c'est un plaisir à partager.

Notre bal annuel est prévu pour le 20 mars 2021 sauf nouvelles consignes sanitaires et si la sécurité de tous le permet.

Trois cours par semaine, animés par Brigitte CHEVALIER, sont proposés à la salle polyvalente « Michel Le Chesne »

Les mercredis soirs :

20h à 21h pour les novices

21h à 22h pour les intermédiaires

Les jeudis soirs :

20h30 à 21h30 pour les débutants

TARIFS ANNUELS : 45€ pour un cours et 50€ pour 2 cours.

Contact : 07 77 60 69 90

therebels56arzal@gmail.com

mt.triquenaux@orange.fr



Faites du Tir à l'Arc avec les Archers d'Vilaine

Convivialité, respect, un sport pour toute la famille. Etre licencié au club « Archers d'Vilaine » à Arzal, club affilié à la FFTA c'est :

- 1- Découvrir le tir à l'arc dans une structure adaptée en toute sécurité.
- 2- Bénéficier de la mise à disposition de matériel d'initiation.
- 3- Progresser avec un encadrement compétent
Passer des niveaux de progression.

Sport de salle et de plein air, le tir à l'arc peut être pratiqué toute l'année, en famille ou en individuel, en loisir comme en compétition.

Tir sur cibles anglaises : en salle : à 18, 25 mètres ; en extérieur : à 20, 25, 30, 40, 50, 60, 70 mètres
Tir au jeu d'arc traditionnel « Beursault » à 50 mètres en aller/retour. (1^{er} jeu d'arc du Morbihan).

Les disciplines de parcours en font un sport de pleine nature, alliant les vertus de la marche

à la technicité propre aux tirs en situations variées. Tir en campagne : distances de tir variables de 5 à 60 mètres, tir nature, ou tir 3 D. Il incite à l'intégration et au respect de l'environnement. Le tir à l'arc est un sport olympique, et aussi un sport paralympique, offrant une pluralité de disciplines à pratiquer individuellement ou en équipe. Chacun peut s'y reconnaître suivant ses goûts et ses moyens physiques



Aujourd'hui avec les « Archers d'Vilaine » à Arzal, le tir à l'arc c'est :

L'initiation en salle en début de saison (de Septembre à fin

Mars) les Lundis de 18h à 19h30 et les Jeudis de 19 à 21h30. Tirs de 6 mètres à 15 mètres pour les débutants, sur cibles mobiles et tir à 18 mètres sur mur de tir pour les tireurs confirmés.

Une pratique de tir en extérieur possible tous les jours, toute l'année, sur cibles anglaises. Tirs à : 20, 25, 30, 40, 50, 60, 70 mètres.

Une pratique de tir en campagne possible tous les jours, toute l'année, sur un mini parcours de (8/24) cibles, pour l'initiation et la découverte de cette discipline sur site spécifique particulier.

Une pratique dans le jeu d'arc mis en place (depuis fin Avril 2019) pour tirer au « Beursault » à 50 mètres pour les adultes et à 30 mètres pour les jeunes.

Gilles Penouty :

02 97 45 00 24

06 99 78 55 36

gilles.penouty@orange.fr

<http://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com>

Avant - Garde Yoga Arzal

Les cours de YOGA ont lieu le lundi et le mercredi au Complexe Michel Le Chesne.

- le Lundi de 15h à 16h30 (alternance d'exercices ou de postures, et de détente par une relaxation avec respiration contrôlée).

- le mercredi de 10h à 11h15 (idem programme)

Les personnes qui souhaitent découvrir les bienfaits du YOGA peuvent participer à deux séances gratuites.

TARIFS : (pour environ 33 semaines de cours, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés)

- 140 euros pour les cours du lundi, pour les habitants d'Arzal

- 117 euros pour les cours du mercredi, pour les habitants d'Arzal

- 150 euros pour les cours du lundi pour les habitants des communes extérieures

- 127 euros pour les cours du mercredi pour les habitants des communes extérieures

Payable en une fois à l'inscription, avec la possibilité d'effectuer deux ou trois chèques, encaissés au cours de l'année.

* Prévoir un tapis de sol et un coussin

Les bienfaits du yoga ne sont plus à démontrer.

Les exercices et postures sont à la portée de toutes et tous. Vous serez les bienvenus !!



Pour tous renseignements :

Paule LEVAIRE : 06 87 14 96 39 ou

Eliane RIOCHE : 06 88 64 28 47



Avant-garde Arzal BASKETBALL

La saison sportive 2019/2020, du fait du contexte sanitaire lié au COVID-19, a été écourtée précipitamment. Au niveau du championnat, une saison blanche a été décidée par les différentes fédérations.

Pour la saison 2020/2021, malgré une pandémie toujours présente, 64 joueurs ont signé une licence pour une nouvelle saison sportive, ce qui représente 9 équipes. Ce nombre d'adhérents est encourageant et démontre de l'intérêt porté pour notre association et notre discipline.

Voici le détail des 9 équipes engagées cette année :

- Suite à une augmentation d'effectif, les U9 (10 filles et 1 garçon) ont été scindés en 2 équipes. Les entraînements, menés par Magdalène JULIO le mardi à 16h45 leur permettent d'approfondir les bases du basket-ball. Méline JEHANNO et Angéline COLENO sont les 2 coachs de ces équipes.
- L'équipe U11 garçons compte 6 joueurs, soit un effectif constant. Ils s'entraînent avec les débutants (U9). Elynn NEDELEC et Léane TABART sont leurs coachs.
- L'équipe U11 féminine est composée de 6 filles. Géraldine TABART coache ces joueuses. Antoine FERNANDEZ et Yoann CRAND les entraînent les mardis à 18h.
- L'équipe U13 mixte compte 7 joueurs. Ils sont coachés par Estelle DOUDARD et Luc MISBERT et entraînés avec les U11 féminines. Pour permettre une mixité, cette équipe n'a pas été inscrite dans la même fédération que les autres (Fédération Française de Basketball), mais auprès de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France).
- L'équipe U20 est composée de 7 garçons, entraînée par Gilles LE GAL et coachée par Cyril HUCHON.

Il n'y a pas cette année, par manque d'effectif et d'entente intercommunale réalisable, d'équipe de cadettes. Nous espérons qu'il s'agisse d'une simple pause.

- L'équipe des seniors féminines est composée de 10 joueuses. La bonne ambiance continue de régner ! Elles sont entraînées le mardi soir et coachées cette année par Jérôme FURIC.
- L'équipe des loisirs féminines est composée de 8 joueuses. Une excellente ambiance règne également dans cette équipe qui s'entraîne avec les loisirs masculins les mercredis soirs. Les matchs sont organisés directement avec les clubs des alentours. La responsable d'équipe est Delphine CHEVAL.
- Enfin, l'équipe des loisirs masculins est composée de 9 joueurs. N'ayant pas de championnat mis en

place par la fédération, ils organisent également des rencontres amicales avec les communes voisines. Le responsable d'équipe est Nicolas GUYOT.

Ce début d'année sportive est principalement marqué par la présence de la pandémie COVID-19. Lors de la reprise possible des activités, en septembre 2020, de nombreuses procédures sanitaires ont été déployées afin de garantir la protection de tous. Quelques entraînements et rencontres sportives ont pu avoir lieu, laissant présager d'une belle saison sportive à venir. Malheureusement, les activités et animations (comme le goûter de Noël, le calendrier club) sont à ce jour encore stoppées.

À noter, un nouveau marquage au sol a été réalisé dans le but d'être en conformité avec les exigences de la fédération.

Malgré cela, l'association continue de vivre :

- Un nouveau bureau s'est installé en septembre 2020. 2 membres ont été sortants et 5 entrants. Voici la nouvelle composition du bureau : Marion LEGAL : présidente ; Karine MADOUAS : trésorière ; Estelle DOUDARD : secrétaire ; Hélène DOURDAIN : vice-secrétaire ; Angeline COLENO, Nicolas GUYOT, Stéphanie NEDELEC, Géraldine TABART, Luc MISBERT, Cyril HUCHON, Marion CLAUSSENER et Nolwenn HILLAIROU en tant que membres. Une répartition des missions a été réalisée entre tous les membres du bureau.
- Une boutique de vêtements et accessoires logotés au nom du club reste proposée à tous ceux qui le désirent. Commandes possible à la reprise de l'activité sportive.
- Des formations d'arbitrages et de tenue de table ont été réalisées en interne auprès de tous les joueurs.

Malgré une volonté de mettre en place des sorties et animations, le bureau stoppe tous ces projets dans l'attente d'une reprise des activités. Il appelle à la patience de chacun et remercie tous les licenciés et bénévoles pour leur soutien.



Pour tous renseignements :

agabasket56190@gmail.com

facebook : basket AGA Arzal

ou directement auprès des membres du bureau

La Malle à Bracadabra

Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives.

Nouveau ! Atelier jeux de société

Venez jouer et vous détendre seul, en famille ou entre amis, en soirée ou en après-midi, pour découvrir de nouveaux jeux, les tester, encadrés par une animatrice passionnée qui vous dévoilera toutes les subtilités des règles, astuces et mode d'emploi. Si vous êtes quatre ou cinq contactez-nous afin de programmer un atelier à la date de votre choix

Tarif : 3€ ou 5€ pour une famille

ATELIER du rire

Exercices de respiration, jeux, rires et relaxation

Les ateliers ont lieu le mardi de 10h45 à 11h45 à la ville au vent. Retrouvez nous sur notre page facebook atelier du rire 56.

N'hésitez pas à vous renseigner sur cette activité atypique et pleine de surprises.

Cotisation : 2 euros

Tarif : 78 euros pour l'année (payable en plusieurs fois) ou 5€ la séance si participation occasionnelle.



ATELIERS LOISIRS CREATIFS

La Malle à bracadabra poursuit donc ses ateliers de loisirs créatifs,

- Atelier bijoux avec un choix important de perles et de modèles.
- Atelier scrapbooking : différentes techniques vous seront proposées pour mettre en valeur vos photos.

Contactez-nous pour fixer dates et contenus ou communiquez nous votre mail pour être informé des dates.

Cotisation : 2 euros

Tarif : 10 à 23€ en fonction de la durée



LOCATION DE COSTUMES

Venez découvrir le stock de costumes et robes de notre association, disponibles à la location. Nombreux thèmes disponibles. Sur RDV.



Programme de l'été

Pendant tout l'été de nombreux spectacles, ateliers et animations vous sont proposés
Consulter notre page FB « la malle à bracadabra » pour le programme.

BUREAU

Sylvie Bodinier: Présidente
Jacline Bastard : Vice-présidente
Fabienne Aglat: Secrétaire
Marc Schmutz : Trésorier

Renseignements et inscriptions :

06 73 46 11 69

lamalleabracadabra@orange.fr

Association Gymnastique Volontaire d'Arzal



Pas simple de faire un sport en association depuis ce printemps !

La saison avait bien redémarré avec de nouveaux inscrits dans les différents cours, notamment dans le cours de multisports adultes et dans celui de gym tonique du lundi soir. Chacun avait besoin de retrouver une activité sportive tout en respectant le protocole sanitaire mis en place ! Nous avions même prévu d'ouvrir un 3^{ème} cours de Pilate à la rentrée des vacances de la Toussaint au vu des demandes. C'était sans compter sur la 2^{ème} vague de confinement fin octobre...

Au printemps, nous avons envoyé par mail à nos licenciés des vidéos de cours réalisés par nos animateurs sportifs.

Nouvelle expérience pour cette 2^{ème} période de confinement : des cours de Gym et de Pilate à distance et en direct avec l'animateur !

Nous nous sommes associés avec Férel pour proposer chaque jour 1 heure de sport « connecté » à l'ensemble de nos licenciés :

- Lundi de 19h à 20h : cours de gym tonique
- Mardi de 17h30 à 18h30 : cours de Pilate
- Mercredi de 9h à 10h : cours de gym
- Mercredi de 18h30 à 19h30 : cours de gym tonique
- Jeudi de 18h30 à 19h30 : cours de Pilate
- Vendredi de 9h à 10h : cours de gym

Nous avons adapté légèrement les horaires de certains cours afin de ne pas aller au-delà de 20h (faire un cours chez soi n'étant pas toujours évidemment avec le contexte familial de chacun). Seuls les cours de multisports et d'éveil corporel n'ont pu s'envisager à distance.



Le sport, c'est la santé, physique et mentale. Le sport rend plus fort et renforce les défenses immunitaires et nous en avons tous besoin dans cette période si particulière que nous vivons.

Mais le sport, c'est aussi un lieu d'échange, de dialogue et de partage. Et les cours « en ligne » ont maintenu cela !

Merci aux animateurs pour leur adaptabilité et aux licenciés pour leur assiduité !!!

Sportez-vous bien ! Et au plus vite pour des cours en présentiel !

Notre Assemblée Générale n'ayant pu se faire en novembre, elle aura lieu dès que cela sera possible.

Contact :

Céline MAILLARD - Présidente
au 02 97 45 00 32 (après 18h30)
ou par mail agva56@outlook.fr

CCFD Terre Solidaire

Notre association, Terre Solidaire (CCFD), agit non pas dans l'urgence, mais sur le long terme.

Nous choisissons d'être partenaire de celles et ceux qui, dans les pays moins favorisés, combattent la pauvreté et l'injustice et qui s'organisent collectivement : associations, villages, syndicats, ONG, organisations paysannes ou de défense des droits humains. En tout 500 partenaires dans 71 pays.

Nous soutenons techniquement et financièrement les projets qu'ils proposent eux-mêmes pour améliorer concrètement leur vie : appui à l'agriculture familiale, banque de semences, création d'activités génératrices de revenus,

coopératives, mutuelles de solidarité, accès à l'eau et à l'éducation. Deux exemples de partenaires :

- BRÉSIL : dans le Sertao, Terre Solidaire et d'autres ONG ont financé depuis 2008 le projet « un million de citernes individuelles » qui permettent à 5 millions de gens de 'survivre' pendant la sécheresse qui là-bas dure 6 à 7 mois (elle a duré un an en 2000)
- LIBAN : dans ce pays dévasté, BUZURUNA (les graines sont nos racines) a monté une ferme école qui collecte les semences locales résistantes au climat local et forme de nouveaux paysans

Ce partenariat se construit sur des valeurs communes, telles que les droits humains, la



transparence, le respect de l'égalité femme/homme, sans lesquels aucun développement n'est possible à long terme, et des objectifs communs, comme la recherche de la paix, d'une meilleure répartition des richesses, de la transition écologique et sociale.

Deux exemples de partenaires :

- ISRAEL : SADAKA rapproche les jeunes citoyens juifs et palestiniens par des vidéos, rencontres et formations à la résolution non violente des conflits.
- Allez à l'adresse 'terre solidaire bouge ta planète Amazonie en feu', et partez à la rencontre de Thoda et de son peuple Jaminawa, pour comprendre pourquoi l'Amazonie qui brûle est un danger pour le monde entier (fait pour les jeunes 10-15 ans).

Tous enfants de la même Terre, si l'Amazonie brûle, l'oxygène manquera à Arzal.

Vivre ensemble de la Terre malgré les changements climatiques et les pandémies, recréer des liens

sociaux plus justes, surmonter les conflits, découvrir qu'on a besoin les uns des autres, n'est-ce pas un objectif digne du troisième volet de notre devise nationale, la fraternité, qui est encore à atteindre ? Christiane Bascou, pour l'équipe Terre Solidaire

Tout le monde n'a pas envie d'être bénévole, mais si vous voulez des renseignements en plus de ce que vous trouverez sur internet à CCFD Terre Solidaire, vous pouvez nous contacter directement : Jean Yves 06 81 31 15 61/Christiane 06 32 79 75 21.



Vendredi 29 janvier 2021, à 20 h,
au complexe Michel Le Chesne, soirée diapos au profit du CCFD TS sur le thème de l'Amazonie.

*Carnets de voyage : «Six mois avec les Indiens Wayampi de Guyane»
par Jean-François et Christiane Bascou.*

Alliance des Associations

Le bureau de l'Alliance vous présente tous ses vœux pour 2021, et vous souhaite une année bien plus sereine que celle que nous venons de vivre avec la crise sanitaire.



Cette crise nous a contraint à annuler Festiv'Arz 2020. Nous espérons que l'édition 2021 pourra se dérouler dans des conditions normales et comptons sur votre enthousiasme pour assurer la réussite de notre fête annuelle le 15 août.

La préparation de cette prochaine édition est déjà bien avancée : le 15 août 2021 sera un dimanche, ce qui veut dire réservation et transport du matériel le vendredi : nous envisageons donc l'organisation d'une soirée le samedi 14 au soir, sans doute un Fest Noz. Et pour le déroulement de la fête du 15, nous gardons la même formule mais en tenant compte du contexte sanitaire : distanciation maximale, horaires des repas étalés. Les animations prévues en 2020, qu'il a fallu annuler, sont pour la plupart reportées en 2021 à la demande de leurs responsables : jeux pour enfants, jeux sportifs traditionnels de force, bagad, danses, et bien sûr groupes de musique irlandais et bretons : Carré Manchot, Hiks, Poppy Seeds et Fleuves..., éventail incomplet et cité dans le désordre.

Nous essayons d'anticiper sur les mesures qui sont ou seront imposées et nous nous engageons à les respecter dans l'organisation de la fête. Mais qui dit situation exceptionnelle, dit besoins exceptionnels...



Nous aurons encore une fois besoin de vous tous, et du plus grand nombre possible de bénévoles disponibles, pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles. Que vous soyez membre d'une association, nouveaux arrivés dans la commune, ou encore hors association vous pouvez vous inscrire à l'adresse mail suivante : alliancearzal@sfr.fr

Alors, prenez bonne note et rendez-vous en Août !

Nous vous rappelons qu'il vous est possible de louer du matériel ou de la vaisselle ; Stands, tables, bancs, luminaires, plancha, vaisselle, percolateur... RDV sur le site de la Mairie pour contacter les personnes responsables de la réservation.

Les Arzalais.es, l'équipe municipale et la graphiste du studio Oz'Idée vous présentent le travail de co-création concernant la refonte de l'identité visuelle et du logotype d'Arzal.

MERCI à vous, Arzalais.es, pour votre participation !



1/ RÉUNION DE CRÉATIVITÉ

Acteurs : Arzalais.es d'activités et d'âges différents + Équipe municipale + Oz'Idée

Objectif : définir le message que le logotype véhiculera

Résultat : Voir les affiches réalisées par les participants au dos du bulletin



2/ RÉUNION DE TRAVAIL

Acteurs : Équipe communication de la mairie + Oz'Idée

Objectif : définir le message que le logotype véhiculera



3/ RÉSUMÉ DE L'IDENTITÉ TERRITORIALE (=message)

Interactions : Lien à la nature .

Lien entre les hommes .

Proximité . Participatif

Image souhaitée : Une ville chaleureuse et conviviale avec un cadre de vie préservé : campagne, mer et patrimoine. Un tissu économique dense.

A

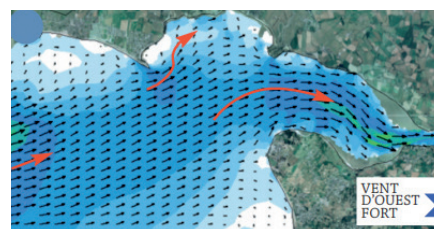
A=R:Z=A=L

L'HISTOIRE DU LOGOTYPE



Les tirets colorés représentent les **Arzalais.es** et plus largement la **communauté** de femmes et d'hommes qui anime la ville d'Arzal.
Un groupe d'individus en **mouvement** qui crée un **rythme**, une **mélodie commune**

A=R:Z=A=L



Les tirets colorés évoquent les **mouvements de courants dans l'estuaire**. Deux mondes se rencontrent, l'océan et le Fleuve, **Arzal est le lien** entre ces deux univers

EXEMPLES D'APPLICATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE

sur des couvertures de catalogue



4/ CRÉATION GRAPHIQUE
(= véhicule du message)
Acteur : Oz'Idéa

5/ VOTE DES ARZALAIS.ES POUR CHOISIR UNE IDENTITÉ VISUELLE
(dont le logotype)
Acteurs : Arzalais.es

6/ ARZAL ARBORE UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE !

BULLETIN DE VOTES

CHOIX DE L'IDENTITÉ VISUELLE D'ARZAL

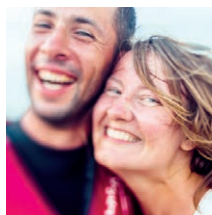
Nom :	Prénom :	☐ Logo A	☐ Logo B
Nom :	Prénom :	☐ Logo A	☐ Logo B
Nom :	Prénom :	☐ Logo A	☐ Logo B
Nom :	Prénom :	☐ Logo A	☐ Logo B
Nom :	Prénom :	☐ Logo A	☐ Logo B

Coupon à déposer en mairie pour valider le vote | Un seul vote par personne
(Un vote = 1 ligne) | Date limite de dépôt à la mairie d'Arzal : 31 janvier 2021

B

ARZAL

L'HISTOIRE DU LOGOTYPE



La Vaine
et l'océan

LIEN

Les terres
agricoles
et la
campagne

Les lettres du nom «Arzal» forment une courbe généreuse qui évoque la chaleur d'un **sourire**.
Ce sourire transmet l'idée d'une **ville accueillante et conviviale**.

Les lettres du nom «Arzal» font le **lien** entre différents univers.

EXEMPLES D'APPLICATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE

sur des couvertures de catalogue, affiche et carte de vœux

